

Nouvel exemple de Patrimoine Industriel réaffecté en centre d'archives : les Archives de l'État à Tournai

par Claude DEPAUW

Depuis le 7 juillet 2009, les Archives de l'État à Tournai sont ouvertes au public dans leurs nouveaux locaux situés 20, rue des Augustins, dans une partie du site rénové de l'ancienne *Imprimerie Casterman*. D'une superficie d'un peu plus de 2.000 m², le bâtiment peut abriter sur quatre niveaux près de 13 kilomètres linéaires de rayonnages qui sont destinés à la conservation d'archives publiques et privées de toute la Wallonie picarde. La communication de ces documents se fait dans une salle de lecture pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.



Photo C. Depauw

À l'instar des prestigieuses *Archives nationales du Monde du Travail*, logées depuis 1993 dans l'ancienne usine textile Motte-Boussu à Roubaix, et des plus modestes *Archives de la Ville de Mouscron*, qui occupent depuis 2002 une partie de l'ancienne *Manufacture française de tapis et couvertures* (cf. Claude DEPAUW, "Les Archives de la Ville de Mouscron. Chronique d'une naissance, 1979-2004", dans *Le fil du temps. Revue de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, n° 8, décembre 2004, p. 73-97), voilà un troisième exemple, dans un rayon de 25 kilomètres, de bâtiment industriel sauvé grâce à une nouvelle fonction, celle de lieu de conservation et de communication d'archives.

Chacun de ces cas est différent en raison des objectifs assignés et des moyens engagés par leurs maîtres d'œuvre respectifs. En l'occurrence, ce sont la ville de Tournai et la Régie des Bâtiments, de concert avec les Archives de l'État, qui ont élaboré le programme de cette réaffectation. Les bâtiments, au départ à usage strictement économique, utilisés dans ces trois cas se prêtent aisément à une telle reconversion car quelques constantes s'en dégagent qui méritent d'être brièvement énoncées.

Leur transformation, même quand ces constructions sont incluses au sein de sites souvent plus larges, n'affecte pas trop leur enveloppe externe et donc leur empreinte dans le paysage urbain. La solidité de la construction est suffisante pour recevoir des tonnes de papier que sont les archives encore aujourd'hui. La présence d'étages n'est pas un souci majeur puisque les passages de circulation verticaux de manutention et de sécurité existent déjà ou sont facilement aménageables. Les larges espaces offerts sont en général aptes à accueillir n'importe quel type de mobilier de rangement nécessaires à la conservation des archives. Les grands espaces des ateliers accueillent aisément des rayonnages, compacts ou non. Bureaux, salle de lecture et tous les locaux nécessaires à la nouvelle activité y trouvent aussi facilement leur place.

Il n'y a pas qu'aux archives que de tels lieux peuvent être destinés. La réaffectation peut aussi s'envisager comme bibliothèque ou dans tout autre domaine de la documentation : à Marcq-en-Baroeul, une ville du Nord de la France proche de Roubaix, la médiathèque municipale occupe depuis 2006 une ancienne corderie du XIX^e siècle.

Il n'empêche que les contraintes qu'imposent les nouveaux utilisateurs à de tels bâtiments dénaturent évidemment leurs fonctions premières, encore que ces locaux, avant leur même leur réhabilitation, soient le plus souvent depuis longtemps en friche et complètement vides des machines et de tout le matériel qu'ils abritaient et qui justifiaient à l'origine leur érection. Cependant, dans certains cas, offrir une nouvelle vie à certains lieux industriels en perdition en les consacrant à la conservation des archives est un moyen comme un autre de conservation du patrimoine bâti à caractère industriel.



Photo C. Depauw